AIDE À LA FORMATION DANS LES MÉTIERS QUI RECRUTENT

La Région Île-de-France accorde une aide de 1000 € aux Franciliens qui se forment dans l'un des 11 secteurs qui recrutent le plus en Île-de-France.

Nouveau : la prime est doublée pour les formations dans les secteur de la sécurité, de l'industrie et pour les conducteurs de bus.

Tous les détails au dos →

Région île de France

POUR GAGNER *ensemble*

LES SECTEURS QUI RECRUTENT EN ÎLE-DE-FRANCE

- Agriculture
- Sécurité (prime portée à 2000 €)
- Bâtiment et travaux publics
- Cadre de vie et propreté
- Communication
- Environnement
- Hôtellerie-restauration-tourisme
- Industrie (prime portée à 2000 € à partir de juin 2023)
- Numérique
- Sanitaire et social
- Transport-logistique (prime portée à 2000 € pour les conducteurs de bus)

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- Les Franciliens jeunes et adultes demandeurs d'emploi inscrits à France Travail.
- Les stagiaires bénéficiaires de RSA, résidents des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), résidents des Zones de Revitalisation Rurale (ZRR), résidents des Zones de Reconquête Economique (ZRE) : aide portée à 1500 €.
- Les demandeurs d'emploi en situation de handicap : aide portée à 2000 €.

QUELLES SONT LES CONDITIONS ?

- Pour obtenir l'intégralité de l'aide d'un montant de 1000 €, de 1500 € ou de 2000 €, le demandeur d'emploi doit suivre une formation d'au moins 600 heures.
- Pour obtenir l'intégralité de l'aide d'un montant de 2 000 € (sécurité et conducteurs de bus), le demandeur d'emploi doit suivre une formation de plus de 300 heures. Le second versement de l'aide est conditionné à l'obtention d'un contrat de travail sur un poste dans le secteur en Île-de-France (conclu avant le 30 septembre 2024 pour la sécurité).

QUELLES SONT LES DÉMARCHES ?

Pour s'inscrire en formation, le demandeur d'emploi peut se rapprocher de son conseiller France Travail, mission locale ou cap emploi selon sa situation ou candidater directement sur la web application **formpro.oriane.info**

Plus d'informations : **www.iledefrance.fr/prime-formation**